

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.



**PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
8e séance régulière via Teams  
en date du 15 juin 2021**

---

**Présences**

|                                             |                                    |
|---------------------------------------------|------------------------------------|
| M. Amadou Diallo, parent                    | Mme Carole McNeil, enseignante     |
| M. Moushine Cherdouh, parent                | Mme Isabelle Bergevin, enseignante |
| Mme Catherine Roberge, parent               | Mme Isabelle Legault, enseignante  |
| Mme Sandrine Gruffy, parent                 |                                    |
| M. Martin Vincent, parent                   |                                    |
| Mme Annabelle Dignard, personnel de soutien |                                    |
| Mme Julie Bergevin, service de garde        |                                    |

Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe  
Mme Rachel Sicard, directrice adjointe par intérim  
Mme Josée Szijarto, directrice

**Public**

Mme Émilie Turcotte

**Absences**

Mme Mailee Morand, parent  
Mme Julie Renaud, enseignante

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Nous avons quorum à 18 h 45

**2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée**

Mme Geneviève Laberge sera la secrétaire d'assemblée.

**3. Questions du public**

Pas de question du public

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**15-6CE20/21-039 (via teams)**

**Il est proposé** par M. Cherdouh d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Cette proposition est secondée par Mme Isabelle Bergevin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

**5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 mai 2021**

En suivi au procès-verbal, Mme Szijarto a déposé un document qui précise les dépenses en salaire pour la surveillance du midi.

**15-6CE20/21-40- (via teams)**

Il est proposé par Mme Isabelle Bergevin d'adopter le procès-verbal de la séance du 18 mai 2021 tel que présenté. Cette proposition est secondée par Mme Anabelle Dignard

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Parole au représentant au comité de parents**

M. Vincent n'a pas eu de rencontre.

**7. Programme des services complémentaires et particuliers**

Mme Szijarto explique ce que sont les services complémentaires. Elle donne des précisions sur les quatre types de services complémentaires. Mme Szijarto présente les heures associées au service d'éducation spécialisée. Elle informe le conseil d'établissement sur le service d'enseignement ressource. Une enseignante ressource à temps plein fera partie des services offerts aux élèves. Trois orthopédagogues à temps plein feront également partie des services complémentaires l'an prochain au préscolaire et au primaire. Leur travail consiste à soutenir les élèves en difficulté d'apprentissage. Un service de psychologie à 4 jours par semaine est également offert. Son travail consiste à réaliser des évaluations et à orienter les actions dans le cadre du plan d'intervention. En orthophonie, nous aurons 7 jours par semaine répartis entre deux orthophonistes. Leur travail consiste à soutenir les élèves qui ont des troubles du langage. Nous aurons aussi 6,75 heures par semaine d'AVSEC (animation à la vie spirituelle et communautaire) pour offrir des ateliers aux élèves du préscolaire et du primaire. Finalement, le service de psychoéducation sera offert 3 jours par semaine pour tous les élèves de l'école. Le rôle de la psychoéducatrice est de travailler surtout en prévention, mais il peut lui arriver de soutenir des élèves qui ont des besoins plus spécifiques. Nous avons aussi une table multi pour nous concerter afin de prendre les meilleures décisions pour répondre aux besoins des élèves.

M. Cherdouh demande où l'école se situe par rapport au ratio / élève. Mme Szijarto explique que l'école reçoit une enveloppe de base. Par la suite, en fonction de l'analyse de notre clientèle et des besoins, nous pouvons bonifier l'enveloppe de base d'un service à partir des mesures que nous recevons. Les enseignants sont consultés sur ce sujet. Nous aurions pu faire d'autres choix comme augmenter le nombre de jours en psychologie, mais l'enjeu de l'attraction de professionnels vers le milieu scolaire est bien présent. Le CSS a fait le choix d'embaucher un ergothérapeute l'an prochain.

**15-6CE20/21-41 (via teams)**

Il est proposé par Mme Sandrine Gruffy d'approuver le programme des services complémentaires et particuliers tel que présenté. Cette proposition est secondée par Mme Julie Bergevin.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2021-2022**

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

**15-6CE20/21-42 (via teams)**

Mme Szijarto présente les listes du matériel d'usage personnel. Les fournitures scolaires nécessaires pour la prochaine année scolaire y sont détaillées. Vous retrouverez également sur cette liste les cahiers à se procurer par degré (avec un numéro ISBN). Vous trouverez aussi les cahiers maison, c'est-à-dire le matériel didactique préparé par les enseignants. L'avantage du cahier maison est qu'il est moins dispendieux pour les parents et ils permettent aux enseignants de faire des choix pédagogiques afin de mieux répondre aux besoins des élèves. L'ensemble des degrés respecte le montant maximum de 90\$ de frais chargés aux parents prévus par le conseil d'établissement.

**9. Liste du matériel d'usage personnel 2021-2022**

**15-6CE20/21-43 (via teams)**

Il est proposé par M. Cherdouh d'approuver les listes du matériel d'usage personnel pour l'année 2021-2022 telles que présentées. Cette proposition est secondée par Mme Isabelle Legault.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Portrait de la clientèle 2021-2022**

Mme Szijarto présente un tableau de l'organisation scolaire prévue pour l'an prochain. La clientèle prévue est d'environ 807 élèves, mais nous savons qu'il y aura des déménagements et des arrivées. Mme Szijarto explique le processus lorsqu'il y a un dépassement dans un niveau : dans l'ordre, l'élève est transféré dans une autre école ou il y a ouverture d'une classe (décision du CSS) ou l'élève demeure à notre école. Dans ce cas, il y a un surplus d'élèves dans la classe (dépassement de ratio) ce qui entraîne des frais à l'école.

**11. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école : Évaluation des résultats de l'établissement**

Mme Sicard présente les objectifs du plan de lutte, les réalisations de cette année et l'impact de nos actions sur le personnel et les élèves, sur les relations avec les parents et les relations avec les partenaires.

**12. Calendrier des activités de fin d'année**

Mme Sicard et Mme Laberge présentent, à tour de rôle, les activités prévues au calendrier pour la fin de l'année : fête des finissants de 6<sup>e</sup> année (17 juin) et des groupes GAER (18 juin), bingo pour souligner les bons coups des élèves (18 juin) et fête de fin d'année (21 juin, remis au 22 juin en cas de pluie).

**13. Dépôt d'un document : Présentation en lien avec la soirée des bénévoles 2020-2021**

Mme Szijarto explique que nos trois bénévoles ont été retenus pour la soirée reconnaissance.

**14. Autres points d'information apportés par les membres**

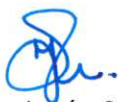
En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

**14.1 Pédagogiques 2021-2022**

Mme Julie Bergevin explique qu'il y aura des sorties à l'extérieur de l'école l'an prochain. Des réservations sont en cours. Les parents auront toujours la possibilité de choisir entre la sortie à l'extérieur et les activités à l'école.

**15. Levée de la séance à 20 h 23.**

Mme Szijarto rappelle que le conseil d'établissement demeure en fonction jusqu'à l'élection du prochain conseil le 14 septembre. Elle remercie tous les membres pour leur engagement et les remercie d'avoir mis l'élève au cœur des discussions.



Mme Josée Szijarto  
Directrice de l'école St-René



Mme Catherine Roberge  
Présidente